

DÉCOUVREZ NOS FONDS D'INVESTISSEMENT



#IDGATINEAU



Démarrage
d'entreprise



Croissance
d'entreprise



Pérennité
d'entreprise

ID Gatineau dispose d'une équipe de professionnels et de plus de trois millions de dollars pour compléter les montages financiers des projets d'entreprise.*

Contactez votre commissaire en développement d'entreprises ou notre conseillère aux entreprises pour obtenir de plus amples renseignements :

Christelle Pary
pary.christelle@gatineau.ca
819 243-2345, poste 7738

Vous pouvez également faire une demande de financement en ligne sur notre site Web :

www.idgatineau.ca

*** Pour être admissibles à nos fonds, les entreprises doivent :**

1. Favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création de richesse sur le territoire de Gatineau.
2. Être en bonne santé financière. Les entreprises en démarrage doivent démontrer de bonnes perspectives d'avenir, de rentabilité et doivent avoir la capacité de respecter leurs obligations financières.

À noter que les projets suivants ne sont pas admissibles :

- Les projets du secteur du logement social, communautaire et abordable.
- Les projets des secteurs du commerce de détail, des services aux individus et de la restauration.
- Les projets visant, en tout ou en partie, des activités dans un secteur de marché saturé ou qui ont pour conséquence le déplacement d'emplois ou la création d'une concurrence indue.

Nous vous invitons à consulter nos politiques d'investissement, disponibles sur notre site Web, pour obtenir de plus amples renseignements.

Table des matières

NOS PRÊTS



Fonds **Locaux**

Maximum de 200 000 \$

NOS SUBVENTIONS



Fonds **Innovation**

Maximum de 15 000 \$



Fonds **Soutien aux entreprises**

Maximum de 10 000 \$



Fonds **Développement des entreprises en économie sociale (FDEES)**

Maximum de 30 000 \$



Fonds **Diversification économique**

Maximum de 150 000 \$

AUTRES



Créavenir

Prêt maximal de 7 000 \$

Subvention maximale de 3 000 \$

Les fonds **Locaux**

Les fonds « Locaux » sont des outils financiers qui visent à soutenir les entreprises dans leurs projets de démarrage, de relève et d'expansion, incluant les entreprises de l'économie sociale en expansion.



PRÊT MAXIMAL DE

200 000 \$

Quelques exemples d'entreprises financées

- ✓ Huiles Bio Lahmar Canada
- ✓ Croisières Outaouais
- ✓ Trappe à Fromage
- ✓ Rochef Chocolatier
- ✓ Théo Mineault
- ✓ Optima
- ✓ Solacom Technologies

Entreprises admissibles

Être une entreprise légalement constituée, être inscrite au Registre des entreprises du Québec (REQ) et comporter une majorité d'emplois sur le territoire de Gatineau pour le projet financé.

Être une entreprise en démarrage, en expansion, en relève ou une entreprise d'économie sociale en expansion.

Principaux avantages

- ✓ Aucune garantie demandée sur les biens de l'entreprise;
- ✓ Aucuns frais d'ouverture de dossier;
- ✓ Aucuns frais mensuels de gestion;
- ✓ Taux d'intérêt compétitif;
- ✓ Prêt ouvert (sans pénalité de remboursement anticipé);
- ✓ Possibilité de jumeler le prêt à l'une de nos subventions;
- ✓ Service d'accompagnement personnalisé.

En économie privée, les aides financières combinées provenant du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, de la Ville de Gatineau et de son mandataire, ne pourront excéder 50 % des dépenses admissibles pour chacun des projets. En économie sociale, le ratio maximal est de 80 %.

Quelques exemples de dépenses admissibles

- ✓ Les dépenses en capital, telles que terrain, bâtiment, équipement, machinerie, matériel roulant, frais d'incorporation et toutes autres dépenses de même nature, à l'exception des dépenses d'achalandage;
- ✓ L'acquisition de technologies, de brevets, de logiciels et toutes autres dépenses de même nature;
- ✓ Les besoins de fonds de roulement se rapportant strictement aux opérations de l'entreprise, calculés pour la première année d'opération.

Le fonds **Innovation**

Le fonds « Innovation » permet d'apporter une aide financière à des projets innovants d'entreprises et d'agir comme effet de levier afin de permettre à l'entreprise de poursuivre sa croissance et de l'accélérer.



SUBVENTION MAXIMALE DE

15 000 \$

Entreprises admissibles

Ce fonds s'adresse aux entreprises à fort potentiel de croissance, établies sur le territoire de Gatineau ou qui vont s'y établir, et qui ont un projet innovant visant le développement de marchés extérieurs s'inscrivant dans un des volets suivants :

- Démarrage d'entreprise;
- Expansion d'entreprise;
- Attraction d'entreprise.

Principaux avantages

- ✓ Aucuns frais d'ouverture de dossier;
- ✓ Aucuns frais mensuels de gestion;
- ✓ Possibilité de jumeler la subvention à nos prêts;
- ✓ Service d'accompagnement personnalisé.

L'aide accordée prend la forme d'une contribution non remboursable, dont le plafond atteint 50 % des coûts du projet pour un maximum de 15 000 \$.

Quelques exemples de dépenses admissibles

- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant dans le cadre d'une étude de faisabilité, une étude de marché, une étude sectorielle, une étude de prospection, une analyse d'occasion, etc.;
- ✓ Les frais de démarrage d'entreprise;
- ✓ Les frais engendrés par la participation à des foires commerciales;
- ✓ L'acquisition de technologies (savoir-faire, licence ou accord de fabrication, brevet), de logiciels ou de progiciels et toutes autres dépenses de même nature, essentielles à l'exploitation de l'entreprise;
- ✓ Les besoins en fonds de roulement se rapportant strictement aux opérations de l'entreprise et calculés pour la première année d'opération;
- ✓ Les dépenses liées à la mise en place d'un système de vente en ligne (« e-commerce »).

Le fonds Soutien aux entreprises

Le fonds « Soutien aux entreprises » est un outil financier qui vise à soutenir les entreprises dans leurs projets de démarrage, d'expansion ou de consolidation.



SUBVENTION MAXIMALE DE
10 000 \$

Quelques exemples d'entreprises financées

- ✓ Lumbec
- ✓ Inoxtal Inc.
- ✓ Agilis
- ✓ Croisières Outaouais
- ✓ Comptoirs 2000
- ✓ Brasserie du Bas Canada

Entreprises admissibles

Le fonds s'adresse aux entreprises à fort potentiel de croissance établies sur le territoire de Gatineau ou qui vont s'y établir et qui ont un projet dans un des volets suivants :

Développement et commercialisation de nouveaux produits;

Développement de nouveaux marchés;

Amélioration de la productivité;

Consolidation.

Principaux avantages

- ✓ Aucuns frais d'ouverture de dossier;
- ✓ Aucuns frais mensuels de gestion;
- ✓ Possibilité de jumeler la subvention à nos prêts;
- ✓ Service d'accompagnement personnalisé.

L'aide accordée prend la forme d'une contribution non remboursable dont le plafond atteint 50 % des coûts du projet pour un maximum de 10 000 \$. L'aide financière pourra exceptionnellement atteindre 80 % des coûts du projet pour un maximum de 10 000 \$.

Quelques exemples de dépenses admissibles

- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant dans le cadre d'une étude de faisabilité, une étude de marché, une étude sectorielle, une étude de prospection, une analyse d'occasion, etc.;
- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant dans le cadre de la mise en place d'une planification stratégique;
- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant dans l'établissement de diagnostics, pour les plans de redressement, ou du « coaching »;
- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant pour la réalisation d'un mandat visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de l'entreprise;
- ✓ Les dépenses engendrées par la mise en place d'une stratégie de commercialisation;
- ✓ L'acquisition de technologies (savoir-faire, licence ou accord de fabrication, brevet), de logiciels ou de progiciels.

Le FDEES

Le « FDEES » est destiné aux projets d'économie sociale afin de favoriser le développement et la diversification économique, ainsi que la création de richesse sur le territoire de Gatineau. Il vise également à favoriser l'émergence de projets novateurs qui explorent de nouveaux secteurs économiques, de nouvelles façons de faire ou qui développent de nouvelles expertises.



SUBVENTION MAXIMALE DE
30 000 \$

Quelques exemples d'entreprises financées

- ✓ Coop de solidarité Ferme Moore
- ✓ Centre de travail Laro
- ✓ Unigym Gatineau
- ✓ La Relance
- ✓ Évolu-Tic Outaouais
- ✓ TVC Basse-Lièvre

Entreprises admissibles

Toutes les entreprises d'économie sociale en démarrage ou en expansion dont le siège social est à Gatineau, et dont les projets s'inscrivent dans les orientations contenues dans la politique « FDEES ».

Le domaine de l'économie sociale regroupe les coopératives et les organismes à but non lucratif.

Principaux avantages

- ✓ Aucuns frais d'ouverture de dossier;
- ✓ Aucuns frais mensuels de gestion;
- ✓ Possibilité de jumeler la subvention à nos prêts;
- ✓ Service d'accompagnement personnalisé.

L'aide financière se présente sous forme d'une subvention non remboursable et non récurrente pour la concrétisation d'un nouveau projet d'économie sociale. ID Gatineau limitera son aide au moindre des deux montants suivants, soit 30 000 \$ maximum par projet ou 25 % du coût total des dépenses admissibles au projet.

Quelques exemples de dépenses admissibles

- ✓ L'acquisition et l'amélioration d'espaces ou d'immeubles (pour le projet);
- ✓ L'acquisition d'un terrain, d'équipement, de matériel roulant et de mobilier;
- ✓ Les améliorations locatives;
- ✓ Les honoraires professionnels et les frais d'expertise encourus par l'entreprise, relatifs aux dépenses d'immobilisations et d'équipement (architecte, notaire, avocat, ingénieur, chimiste, etc.);
- ✓ Les transferts technologiques (savoir-faire, licence ou accord de fabrication, brevet), de logiciels ou de progiciels et toutes autres dépenses de même nature;
- ✓ Les besoins en fonds de roulement. Ces besoins sont déterminés sur la base des liquidités requises pour assurer le financement des dépenses d'opération encourues par l'entreprise.

Le fonds **Diversification économique**

Le fonds « Diversification économique » vise à soutenir des projets structurants pour l'économie de Gatineau ou des projets à fort potentiel de croissance d'entreprises en démarrage, en expansion ou en pérennisation, établies sur le territoire de Gatineau ou qui prévoient de s'y établir.



SUBVENTION MAXIMALE DE

150 000 \$

Entreprises admissibles

Les organisations suivantes, légalement constituées au Québec, donc inscrites au Registre des entreprises du Québec (REQ), sont considérées comme demandeurs admissibles :

- Les organismes à but lucratif;
- Les organismes à but non lucratif et les coopératives;
- Les établissements d'enseignement;
- Les centres de recherche.

Principaux avantages

- ✓ Aucuns frais d'ouverture de dossier;
- ✓ Aucuns frais mensuels de gestion;
- ✓ Possibilité de jumeler la subvention à nos prêts;
- ✓ Service d'accompagnement personnalisé.

L'aide accordée prend la forme d'une contribution non remboursable, dont le plafond atteint 5 % des coûts du projet pour un maximum de 150 000 \$.

Quelques exemples de dépenses admissibles

- ✓ Les dépenses en capital telles que terrain, bâtiment, équipement, machinerie, matériel roulant, améliorations locatives, frais d'incorporation et toutes autres dépenses de même nature, à l'exception des dépenses d'achalandage;
- ✓ Les honoraires professionnels exigés par un consultant dans le cadre d'un projet de prospection internationale;
- ✓ Les projets d'étude ou les honoraires professionnels nécessitant une expertise spécifique en vue de préparer un projet majeur et porteur à caractère collectif et social ayant des retombées positives sur le rayonnement de Gatineau;
- ✓ Les dépenses liées à l'élaboration, la recherche et l'affichage d'un appel de projet.

Créavenir

« Créavenir » est un programme d'accompagnement et de financement qui vise les jeunes entrepreneurs de 18-35 ans ayant des projets de démarrage ou de consolidation d'entreprise existant depuis moins de trois ans qui ne se qualifient pas pour du financement conventionnel.



PRÊT MAXIMAL DE 7 000 \$
SUBVENTION MAXIMALE DE 3 000 \$

Conditions d'admissibilité

Pour obtenir un financement, l'entrepreneur doit avoir entre 18 et 35 ans, être membre de l'une des caisses Desjardins participantes ou le devenir, de même qu'habiter et entreprendre sur le territoire de ces caisses. Il doit aussi :

Présenter un projet viable de démarrage d'entreprise ou de consolidation d'une entreprise existant depuis moins de 3 ans;

Vouloir démarrer son entreprise à Gatineau;

Favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création de richesse sur le territoire de Gatineau;

Être en bonne santé financière. Les entreprises en démarrage doivent démontrer de bonnes perspectives d'avenir, de rentabilité et doivent avoir la capacité de respecter leurs obligations financières.

En partenariat avec ID Gatineau, Desjardins veut encourager les jeunes à entreprendre et concrétiser leur projet d'entreprise en leur offrant un accompagnement tout au long du démarrage de leur entreprise ainsi qu'un financement adapté à leur réalité et à leur capacité financière.

À travers Créavenir, les caisses Desjardins agissent en partenariat pour stimuler l'entrepreneuriat local et contribuer à l'essor des communautés.

Si son projet est retenu, l'entrepreneur aura accès à un prêt à un taux de 3 % pouvant atteindre 7 000 \$ et remboursable en 5 ans, avec congé de remboursement d'un an. Il pourra aussi avoir droit à une subvention pouvant atteindre 3 000 \$, établie en fonction des besoins de son entreprise.

Fonctionnement du programme

1. Dépôt du plan d'affaires

Les jeunes entrepreneurs sont d'abord invités à déposer leur plan d'affaires auprès d'ID Gatineau.

2. Processus de sélection

L'analyse et la sélection des projets se fait par un comité Créavenir régional. Si le projet présenté est viable, mais que la mise de fonds personnelle et les garanties dont dispose l'entrepreneur ne sont pas suffisantes pour lui permettre d'obtenir un financement conventionnel, le projet pourra être recommandé par l'organisme qui accompagne l'entrepreneur.

3. Accompagnement et financement

Si le projet est retenu, l'entrepreneur bénéficiera d'un accompagnement tout au long du démarrage de son entreprise auprès d'un organisme de soutien à l'entrepreneuriat. Il aura également accès aux sources de financement.



IDG17112017



www.idgatineau.ca